



Cinq questions à M. Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général de GDF SUEZ

Comment intégrez-vous l'environnement dans votre stratégie ?

En tant qu'énergéticien, nous avons des enjeux environnementaux multiples : en particulier, émissions de gaz à effet de serre, eau, biodiversité sont des enjeux sur lesquels nous avons des ambitions affirmées, par exemple la réduction de nos émissions spécifiques de 10% entre 2012 et 2020. Notre réseau de transport gazier est de son côté un atout pour la biodiversité. Enfin, nous investissons intensivement dans les énergies renouvelables, l'hydraulique, la biomasse, l'éolien avec 1200 MW installés en France, le solaire avec des parcs au Chili, au Moyen-Orient, ... Le photovoltaïque est maintenant compétitif au sud de la Méditerranée, dans dix ans il le sera partout en Europe. Notre métier est d'anticiper la transition énergétique.

édito

EpE a conclu l'année 2013 sur la biodiversité : la salle bondée du Pavillon de l'Eau a confirmé l'intérêt croissant des entreprises pour des instruments et méthodes permettant d'intégrer la biodiversité dans leurs activités opérationnelles.

L'année 2014 sera pour sa part plus orientée vers les questions de climat, d'autant plus que les Nations-Unies ont arrêté le choix de Paris pour la conférence de 2015 qui devrait voir se nouer un nouvel accord mondial. La préparation en est déjà commencée et les entreprises sont conscientes qu'elles ont un rôle à jouer dans cette négociation, comme le montrent ci-contre les réponses de Gérard Mestrallet.

La volonté n'exclut pas le réalisme : quel que soit le résultat de 2015, le dérèglement climatique est en marche et il faudra s'y adapter. La Question Ouverte montre comment les entreprises abordent ce sujet.

Claire Tutenuit
Délégué Général

Quelle politique européenne de l'énergie préconisez-vous pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

La politique européenne de l'énergie a échoué sur ses trois objectifs climat, compétitivité et sécurité d'approvisionnement. Du fait du gaz de schiste américain et des bouleversements qu'il a introduits dans les marchés mondiaux des énergies, causant le retour massif au charbon, et malgré les subventions massives qui ont conduit à un développement extrêmement rapide d'énergies renouvelables à l'instar de l'Allemagne qui a financé 70 GW, l'Europe aurait vu croître ses émissions de gaz à effet de serre, s'il n'y avait eu la crise économique. Elles sont d'ailleurs en augmentation dans des pays tels que le Royaume-Uni ou l'Allemagne.

Au sein d'un groupe de douze patrons des plus grands producteurs d'électricité européens, nous formulons trois recommandations :

- Rétablir un marché du CO₂, ou plutôt un signal-prix avec une visibilité au-delà de 2020 ; pour cela, le backloading et un objectif réaliste et ambitieux d'émissions pour 2030 – qui pourrait être autour de -40% – devraient être accompagnés de mesures cohérentes dans les divers pays ;
- Réduire les subventions aux énergies renouvelables matures, et concentrer les aides sur les technologies et les énergies renouvelables du futur : le stockage d'électricité, le captage et stockage du CO₂, le « power-to-gas » ;
- Créer un marché de capacité pour financer les centrales électriques qui ne servent que la pointe de consommation – aujourd'hui les centrales au gaz ferment au profit du charbon, source pourtant deux fois plus émettrice.

Nous espérons que ces idées seront retenues par le sommet européen du début 2014, et qu'une politique européenne pourra être construite sur ces bases – mais le risque de balkanisation est significatif. Nous souhaitons que le seul objectif commun affirmé porte sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, laissant aux Etats le choix de leur mix énergétique et des mesures pour atteindre cet objectif. Une telle politique stimulera aussi les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, mais avec une meilleure cohérence et rationalité économique.

Comment voyez-vous la place du gaz dans le mix énergétique ?

Toutes les énergies ont leur place, mais les questions de climat et d'environnement local qui deviennent critiques en Chine ou ailleurs devraient favoriser le gaz. Passer du charbon au gaz réduit les émissions de gaz à effet de serre, d'autres polluants, de particules. GDF SUEZ prône en

France le développement du biométhane, avec un objectif possible de 20% des besoins en 2030, à partir de déchets agricoles, des ordures ménagères ou des boues d'épuration.

Aux USA, le gaz remplace le charbon dans les centrales électriques, mais devient aussi significatif dans les transports : en 2015, un tiers des camions pourraient rouler au gaz naturel liquéfié. Le GNL est aussi une solution pour le transport maritime. Enfin, pour absorber les pointes de production d'électricité des sources renouvelables, nous travaillons sur le « power-to-gas » qui permet de produire de l'hydrogène puis, combiné à du CO₂, du méthane. Cette recherche-développement pourrait déboucher au plus tôt dans une dizaine d'années, mais doit être aidée à ce stade. Mais les énergies renouvelables doivent aussi augmenter, et notre objectif est de doubler notre capacité entre 2009 et 2015.

Le marché européen d'efficacité énergétique est pour vous un moteur de croissance. Peut-on l'accélérer ?

Les services à l'efficacité énergétique représentent aujourd'hui pour nous un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros, et emploient près de 80000 personnes. Nous embauchons dans ce secteur près de 4000 personnes par an en France ; cette activité compense la baisse de la consommation d'énergie et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous investissons dans la gestion intelligente de la demande énergétique.

Pour aller plus vite, le « passeport rénovation » pour le parc des bâtiments existants - diagnostic accompagné de préconisations de travaux chiffrées - est une solution. De même, le guichet unique pour les aides publiques est une bonne idée car l'ensemble actuel réparti entre plusieurs dispositifs (ANAH, CEE, PTZ...) est trop complexe. Ajoutons la mise en œuvre de financements pour réduire l'investissement initial à presque rien pour les particuliers et le secteur public ou l'individualisation des charges de chauffage : notre expérience a montré qu'elle permet d'économiser 15% de la consommation.

Que pourraient et devraient faire les entreprises pour contribuer au succès d'un accord mondial sur le climat en 2015 ?

L'initiative des 12 CEO européens a montré que l'on peut réunir des profils très différents pour porter un message commun en faveur du climat. Les entreprises ont un rôle important à jouer dans les négociations climat et devraient élaborer et promouvoir des positions communes à travers le Pacte Mondial et le WBCSD.

Question ouverte

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les entreprises seront-elles capables de s'adapter ?

Nous sommes engagés sur une trajectoire qui devrait nous conduire à un réchauffement global bien au-delà de 2°C d'ici la fin du siècle, par rapport au début de l'ère industrielle. Ce scénario, fortement envisagé par l'IEA (International Energy Agency) est confirmé par le premier volume du 5^e rapport du GIEC. Cette limite est pourtant celle au-delà de laquelle les impacts du dérèglement climatique pour les organisations humaines sont jugés potentiellement dramatiques et cessent d'être modélisables avec les outils actuels. Ainsi, un accord mondial ambitieux en 2015 lors de la COP 21 de Paris apparaît indispensable, pour permettre une réduction accélérée des émissions de gaz à effet de serre qui dans tous les cas n'aura d'effet que 20 à 30 ans plus tard : la trajectoire jusqu'à 2050 est d'ores et déjà déterminée par les émissions passées et actuelles.

Ce dérèglement climatique d'ores et déjà déterminé aura, selon le GIEC, des conséquences significatives. Les plus touchées seront évidemment les populations déjà vulnérables, notamment dans les pays les plus pauvres. Néanmoins, les pays en développement ainsi que les pays développés auront également à subir ces impacts physiques. Ils affecteront de nombreux secteurs et modifieront en profondeur les comportements et habitudes des populations : infrastructures (routes, réseaux, grands ouvrages, ...), approvisionnement en énergie ou en eau, agriculture, villes et bâtiments, ...

Il est encore difficile aujourd'hui d'appréhender ce que sera ce monde, ce que seront les conséquences physiques du dérèglement climatique d'un point de vue global, et encore plus à l'échelle locale. Quel sera le climat sur un territoire donné ? Comment vont être affectées les ressources en eau, les régimes de précipitations, les grands puits de carbone que sont les forêts et les océans ? Comment des cultures agricoles autrefois adaptées au climat vont-elles réagir ? Les climatologues ne sont pas encore en mesure de nous livrer les réponses, et notamment d'indiquer ce que sera localement le climat à 10, 20, 50 ou 100 ans, avec une précision suffisante. Une certitude tout de même : les changements seront profonds et continueront pendant plusieurs siècles quoi qu'il arrive à la COP de Paris en 2015.

Quelles seront les conséquences de ces dérèglements sur les besoins essentiels et les habitudes de vie (logement, mobilité, consommation...), région par région ? Les incertitudes sont encore plus fortes.

Les entreprises doivent donc se préparer à évoluer dans ce monde en mutation. Souvent, elles ont une gestion basée sur les risques : identification et évaluation du risque, mesures de prévention, de transfert et/ou de réduction de ceux-ci. Cette approche n'est pas adaptée au dérèglement climatique : il s'agit désormais d'une incertitude à gérer, tel ou tel risque ne peut être quantifié, la probabilité qu'il se réalise ne peut

être évaluée et il n'est donc pas assurable. Ainsi, adopter une approche de gestion du risque pour bâtir une politique d'adaptation au dérèglement climatique peut rapidement conduire les entreprises dans une impasse.

Il n'en reste pas moins que les entreprises ont d'ores et déjà des atouts pour s'adapter. D'abord parce que c'est dans leur nature même : les leaders d'aujourd'hui sont les entreprises qui ont su s'adapter le mieux à un environnement industriel, politique ou sociétal en rapide mutation lors des dernières décennies. Ensuite, le dérèglement climatique mondial entraînera surtout des bouleversements majeurs pour certains secteurs. Certaines compagnies n'auront qu'à intégrer ces nouveaux paramètres dans leur business model actuel pour répondre à ces nouvelles contraintes.

Cependant, dans de nombreux cas, les entreprises sentent qu'elles vont devoir évoluer pour répondre aux nouveaux défis que présente un monde à +3°C ou +4°C. Ce sera notamment vrai pour les entreprises dont le modèle repose sur des infrastructures dont les durées de vie sont supérieures à 30 ans ; pour celles qui proposent des produits qui permettront de répondre aux défis créés par le dérèglement climatique ; également pour les sociétés dont les produits se retrouveront inadaptés ; ou encore pour celles dont les intrants ou ressources vont être affectés par le dérèglement. Dans une situation de profond changement, il apparaît que les entreprises se posent de plus en plus la question du « comment s'adapter ». Les membres d'EpE y travaillent déjà.

Claire TUTENUIT, Délégué Général ; Julien COLAS, Responsable du Pôle Energie/climat

Dialogues

Du côté des membres

• **Air France – KLM** a reçu le prix « Climate Performance Leader 2013 », BNP Paribas et le groupe AXA ont été classés Climate Performance Leaders 2013 par le Carbon Disclosure Project.

• **EDF** a été la première entreprise à lancer une obligation verte. Cette opération financière lui a permis de rassembler 1,4 Mds € pour sa filière dédiée aux énergies renouvelables.

• Bruno Lafont succède à Jean-Pierre Clamadieu à la présidence de la Commission Développement Durable du MEDEF.

• **Crédit Agricole/Amundi** a rejoint EpE.

Événements

• EpE a publié sa brochure « **Mesurer et piloter la biodiversité** », présentée en public le 17 décembre 2013, lors d'une table-ronde à laquelle participaient Pascal Casanova (Directeur Général France, Lafarge) et Joël Séché (Président-Directeur Général de Séché Environnement)

Disponible sur : www.epe-asso.org

• EpE a été Lauréat 2013 des Sceptres d'Or du Développement Durable dans la catégorie Entreprises, au regard de son rôle pour l'intégration des enjeux environnementaux dans les stratégies des entreprises.

• EpE est intervenue à l'occasion du salon Smart Energy in Factories à la Défense.

Equipe EpE

• **Julien Colas**, ancien chargé de mission CO₂ chez Saint-Gobain, prend la responsabilité du Pôle Énergie – Climat.

Du côté du WBCSD

• Le WBCSD publie « **Reporting matters** », un recueil présentant des exemples de reporting extra-financier des entreprises membres. Disponible sur : <http://www.wbcd.org/Pages/EDocument/EDocumentDetails.aspx?ID=15951&NoSearchContextKey=true>

• À l'occasion du World Forum on Natural Capital, le WBCSD a réalisé une vidéo sur la prise en compte du **capital naturel** par les entreprises.

À regarder sur : www.pitchfornature.com

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS • CAISSE DES DÉPÔTS • CIMENTS CALCIA • CRÉDIT AGRICOLE/AMUNDI • DELOITTE • EADS • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ERM FRANCE • ETAM • GDF SUEZ • KERING • LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN • MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEQUANA • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • THALES • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT • VESUVIUS • VINCI



entreprises pour l'environnement

La Lettre d'EpE N°31 - Janvier 2014

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier